

CONSEIL D'ECOLE du Mardi 10 mars 2026 à 18h
Pôle Educatif des Hautes Feuilles de Lantenne Vertière

Merci à tous pour votre présence.

Secrétaire de séance : N. Boillin, enseignante

Présents : Les communes :

Mme Cuinet responsable scolaire CCVM/ Mme Bourgeois responsable Service scolarité CCVM/Mme Baud, Conseillère Municipale Villers-Buzon / Mr Bonnet, Conseiller Municipal à Mercey le Grand / Mr Cagnion, Conseiller Municipal à Berthelange / Mme Tonéatti, Conseillère Municipale à Courchapon

Le périscolaire : Mme Burriel Directrice à Lantenne Vertière

Les parents :

Mme Vuillier Céline PS-MS (classe 1) / Mr Callanquin Allan PS-MS (Classe 2) / Mr Rey Thomas MS/GS (Classe 3) / Mme Laurent Marine (classe 4) / Mme Secq Laëtitia CP (Classe 5) / Mr Marillier Thibault CE1 (classe 6) / Mme Bon Alexandra Ce1- CE2 (classe 7) / Mme Carteron Hélène CE2-CM1 (classe 8) / Mr Bonnet Florian CM1-CM2 (classe 9) / Mme Tardevet Gaëlle CM2 (classe 10).

Les enseignants :

Mme I. Heurteaux, PS-MS (classe 1) et Directrice Ecole / Mme L. Barbier PS-MS (classe 1) / Mme C. Jandot PS-MS classe 2 / Mme M. Vanlande MS-GS (classe 3) / Mme C. Parelle GS (classe 4) / Mme C. Poirey-Vagnaux CP (classe 5) / Mme N. Boillin CE1 (classe 6) / Mme C. Régnier CE1-CE2 (classe 7) / Mme Reuche CE2-CM1 (Classe 8) / Mme S. Juif Ribeil CM1-CM2 (classe 9) / Mr J. Schuler CM2 (classe 10)

Absents :

Mr Malésieux, Président de la CCVM et Maire de Lantenne Vertière /
Mme Gaiffe, Conseillère municipale à Jallerange /

Excusés : Mme Guillemain IEN Besançon 4

Mme Janey Psychologue scolaire

Mme Rottier Maitresse E

Mme Defélice Céline GS (classe 4)

1. Effectifs : répartitions et prévisions :

PS /31

MS/36

GS/29

CP/23

CE1/33
CE2/34
CM1/22
CM2/31

TOTAL : 239

Répartitions :

PS/MS : 16+10=26

PS/MS : 15+11=26

MS/GS : 15+6=21

GS : 23

CP : 23

CE1 : 23

CE1/CE2 : 10+14=24

CE2/CM1 : 20+4=24

CM1/CM2 : 18+6=24

CM2 : 25

TOTAL : 239

Prévisions des entrées des enfants nés en 2023 pour 2026/2027 : 20 (31 CM2 sortants)

Pour la rentrée 2026, en raison de la baisse de l'effectif total de l'école, nous sommes en attente de décisions de l'Inspection Académique. Serons-nous impactés par une fermeture de classe pour la prochaine rentrée ?

La carte scolaire sera définie fin mars. Dès que nous aurons des informations nous transmettrons aux familles et aux élus.

Pour la rentrée 2027 : 28 naissances en 2024. (22 sorties CM2)

2. Les évaluations Nationales :

Le manque de vocabulaire constaté dans les classes sur plusieurs niveaux se répercutent sur les domaines de compréhension, de fluidité de lecture.

La mémorisation des faits numériques (double, moitié...), des tables semblent encore des compétences insuffisantes.

Nous avons donc décider d'accentuer davantage le travail sur le vocabulaire en essayant de travailler par cycle sur une continuité par thèmes.

Dès la PS on remarque un appauvrissement sur le vocabulaire de base. Il faut donc accentuer les séances de langage, créer des outils qui vont se poursuivre de classe en classe.

3. Les règles de l'école

Devant de plus en plus d'écarts de la part des familles dans les écoles, une lettre du Ministère a été transmise aux parents d'élèves. Devant les dérives dans les écoles, Mme Guillemin, Inspectrice de l'Education Nationale nous a conseillé d'en faire un rappel lors de notre conseil d'école.

Nous remarquons de plus en plus et regrettons à notre niveau que les règles établies au sein de notre école soient de plus en plus réfutées.

- *Les retards* : nous demandons chaque année aux parents de s'organiser pour que nous puissions fermer les portes dès 8h30 pour nous éviter les allées et venues. Trop d'élèves arrivent encore avec du retard et perturbent l'école. Trop de familles restent dans les locaux côté maternel après la sonnerie de 8h30.
- *Les décisions concernant les attitudes d'élèves* sont de plus en plus contestées : les incidents sont jugés autrement que par les personnels enseignants et toute remarque est remise en cause. Les remarques faites aux élèves sont de plus en plus réinterprétées par les familles et provoquent de l'agressivité envers les enseignants.
- *Les règles établies dans le règlement intérieur* sont remises en question : le matériel apporté (jeux, accessoires...), les vêtements non autorisés (crop-tops pour les filles...)
- *Les règles de stationnement* autour de l'école ne sont plus autant observées : le parking du haut est réservé aux personnels...C'est devenu un « dépose minute ».

Beaucoup d'énergie dépensée pour reprendre avec les familles les différents évènements, incidents...

- L'individualisme n'a pas forcément sa place dans notre structure et nous devons gérer une école, une micro-société avec ses règles de collectivité.
- La place des parents est importante pour un bon fonctionnement d'école mais il semble être important de rappeler que nous faisons le maximum pour que tout se passe bien sur le temps scolaire. Les familles impliquées affectivement ne peuvent pas toujours interpréter correctement le ressenti des enfants. Nous intervenons, nous essayons de trouver des solutions en respectant les règles de l'école, en assurant le bien-être de tous. Nous sommes présents, nous voyons ce qui se passe, nous écoutons et nous nous devons de protéger tous les enfants de l'école.

Chaque élève doit pouvoir progresser au niveau scolaire, au niveau de son autonomie pour son propre futur. Les enseignants essaient de leur apporter ce bagage. MAIS de leur côté, les familles doivent comprendre qu'elles ont aussi leur rôle à jouer dans cet exercice. Tout ne peut pas être fait à l'école : une part de l'autonomie s'acquiert avec la famille. Par exemple, les élèves doivent maintenant penser à **récupérer** leurs vêtements, doivent **mettre leurs affaires** dans le cartable pour faire leur travail, **prendre leur carte de bus**, leur gourde...)

4. Suivi des activités et projets

*Cette année, nous sommes engagés avec le Musée Courbet pour un travail sur les paysages.

Mme Salvat, médiatrice du musée, réalise dans chaque classe des séances d'Arts plastiques en fonction des choix réalisés par l'enseignant de la classe. Toutes ses interventions sont gratuites, de qualité et tout le matériel utilisé est apporté par l'intervenante.

-1/2 journée /classe. Un projet plus approfondi dans la classe de Mme Boillin

Chaque classe ira ainsi visiter le Musée Courbet sur mai juin avec des activités proposées en fonction de l'âge des enfants.

Mme Salvat pourrait proposer une exposition d'un choix de productions réalisées par des élèves de Lantenne Vertère à la ferme de Flagey le 6 et 7 juin.

*Le festival du court métrage : les enfants auront plusieurs projections de petits films en fonction de leur âge (à compter du 25 mars)

*Le spectacle à l'école : un don d'une association de Mercey le Grand nous permet de faire venir en mai des musiciens. Merci à l'association « Les enfants d'abord »

*Le camion piscine : présent sur la dernière période. Les élèves de MS/GS démarrent les séances le 26 mai. Nous aurons des groupes de 6, encadrés par l'enseignante et le maître-nageur. Le calendrier ne nous permettra pas d'avoir 12 séances par groupe.

Cette année, un parent accompagnateur sera présent dans le camion pour apporter une aide matérielle auprès des enfants. Une réunion aura lieu en avril pour les parents qui se sont proposés. (Ainsi qu'un passage au FIJAES)

*Poursuite de la chorale d'école avec représentation à la kermesse sur le site de Mercey-Le-Grand le 26 juin 2026.

*La journée sportive : elle ne pourra pas se faire sur juin car nous avons le camion piscine et beaucoup d'élèves de maternelle en séances. Nous proposons de la faire en mai avant l'arrivée du camion piscine : 11 mai.

*Interventions M. Rubio pour 9 classes

*Interventions sportives de M. Benay pour toutes les classes en cycle balle ovale.

*Pour chaque classe, sortie dans le cadre de l'éducation musicale (à la Rhodia, au théâtre avec l'orchestre Victor Hugo).

Tous ces projets culturels sont financés par la CCVM et la coopérative scolaire qui est agréementée par l'association de parents d'élèves PREM'S.

*Visite du collège de St vit sera financée par la coopérative scolaire.

5. Les travaux

Nous avons eu l'agréable surprise d'avoir une demande plus précise des tracés que nous désirions dans nos cours. Des propositions de couloirs de course, de petits jeux tracés au sol (marelle, morpions, escargots), de terrains de jeux, de pistes cyclables ont été faites auprès de la CCVM.

Nous attendons la réponse avec beaucoup d'espoir...

Devant ce projet très couteux, la CCVM va se tourner vers la CAF pour une subvention puisque les élèves du péri-scolaire les utiliseront aussi.

Nous aurions souhaité un aménagement des porte-manteaux dans le couloir élémentaire : tablettes pour gourdes, porte-manteaux plus hauts pour les grands. Y aura-t-il une possibilité ?

Des fenêtres sont fissurées dans deux classes (Mme Vanlande et Mme Boillin).

Le photocopieur couleurs : connexions à faire. Contact pour intervention sur une demi-journée afin d'intervenir pour tous les enseignants.

A quelle date devons-nous arrêter notre liste de demande de travaux pour cet été ? Date à venir.

Merci pour la réactivité de la CCVM et pour leurs interventions.

6. Le périscolaire

- effectifs, en moyenne : 37 le matin, 177 le midi, 61 le soir ;

- soirée avec les parents (12 familles), soit 30 personnes

- gestion déchets alimentaires : dernière pesée faite sur la gestion des quantités et la diminution du gaspillage ; quelques ajustements en cours mais très bon

fonctionnement avec la participation volontaire des enfants et du personnel encadrant :

- depuis janvier 2026, nouvelle directrice adjointe Magali.

Evolution professionnelle de Mme Burriel qui libérera son poste pour une autre mission de supervision du secteur à la CCVM. Dès la nomination de sa remplaçante, Mme Burriel nous quittera pour son nouveau poste. Nous tenons tous à la remercier pour ses qualités très professionnelles, son enthousiasme auprès des enfants et des équipes, sa bonne humeur et sa grande disponibilité. L'équipe enseignante a, pendant 3 ans, apprécié les liens avec le périscolaire : le suivi des méthodes, les ateliers communs sur des journées particulières, le respect des entités et la facilité des échanges.

Nous lui souhaitons une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions !

7. Divers

Merci à l'association de parents d'élèves pour toute l'organisation de mise en place dans les divers événements au service de l'école, pour l'achat de 6 draisiennes en maternelle ainsi que pour leur investissement tout au long de l'année. C'est une aide financière considérable pour réaliser les projets scolaires.

Budgets : la clôture des comptes des budgets fonctionnels ? Officiellement au 30 août mais l'an passé nous avons eu des soucis dus au décalage entre les signatures de devis et les paiements. Quelle date est valable ? La signature du devis ? (La date de paiement par la perception est décalée et nous est inconnue).

Réponse de Mme Bourgeois : les enseignants doivent préciser aux fournisseurs de transmettre au plus vite à la CCVM pour paiement avant la date du 30 août. Dès réception de la facture, le paiement sera réalisé.

8. Questions des parents d'élèves

A ce jour, 1 question :

* Problématique de l'accueil des parents dans le bureau de la psychologue scolaire : manque de confidentialité et de discrétion évoqués.

La problématique a été posée à Mme Janey : ce sont les propos qui sont confidentiels. (Aucun parent reçu n'a émis la demande de couper la vue de l'extérieur.)

Ce qui la gêne : la position des parents assis sur le rebord de fenêtre lors de ces RDV. Sur demande de la psychologue scolaire, la CCVM propose un film occultant qui peut être posé sur une partie de la fenêtre. (Elle pourra les contacter si besoin)

* Problème persistant d'entente du signal d'alarme du couloir à l'intérieur des classes. La commission de sécurité a validé la conformité lors de son dernier

passage. Les enseignants ont toujours signalé qu'en situation de classe, le signal n'était pas entendu. Une demande a été faite pour un signal lumineux dans chaque classe. La CCVM explique que pour l'instant rien n'est à changer car la commission a validé la conformité de l'installation lors de l'ouverture de l'école. Lors de son prochain passage qui devrait avoir lieu prochainement (tous les 3 ans) une nouvelle vérification sera effectuée. Nous aborderons le problème avec les personnes sur place.

Date du prochain conseil d'école :
Mardi 16 juin 2026 à 18h à Lantenne Vertière

Séance close à 20h.